

COMMUNIQUÉ

Le jeudi 5 février 2026

**TRANSFERT de la réunion  
(Plat - PREMIUM)  
du mardi 10 février 2026  
de MARSEILLE-BORELY  
à MARSEILLE-VIVAUX**

À la suite des précipitations importantes qui se sont abattues ces derniers jours sur l'hippodrome de Marseille-Borély et devant les prévisions annonçant une poursuite de l'activité pluvieuse dans les prochains jours, il ressort que certaines zones de la piste n'ont plus la capacité d'absorber l'eau, ce qui ne permet pas de garantir la sécurité des hommes et des chevaux.

En conséquence, la réunion du mardi 10 février 2026 à Marseille-Borély est transférée à Marseille-Vivaux.

Les distances évoluent comme suit :

- **P. 3284** PRIX DES PINS PARASOLS : 1.500 m
- **P. 3285** PRIX DES PLATANES : 1.500 m
- **P. 3286** PRIX DE LA SARRIETTE : 2.000 m (inchangé)
- **P. 3287** PRIX DU ROMARIN : 1.500 m
- **P. 3288** PRIX DU THYM : 1.500 m
- **P. 3289** PRIX DE CARNOUX-EN-PROVENCE : 2.600 m  
(inchangé)
- **P. 3290** PRIX DE SAINT-Loup : 2.600 m (inchangé)

Pour l'ensemble de ces épreuves, le nombre de partants maximum est fixé à 14.

Les déclarations restent inchangées et les ES gratuits.